



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Soutien à la mise en place d'un étiquetage du bien-être animal

Question écrite n° 10072

### Texte de la question

Mme Sandra Regol attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la mise en place d'un étiquetage sur le bien-être animal et le mode d'élevage des produits d'origine animale à l'échelle européenne et ce, suite à une proposition de la fondation Droit animal éthique et sciences. D'après un récent sondage réalisé en mars 2023 par CSA pour la fondation Droit animal, éthique et sciences (LFDA), 76 % des Français souhaitent que les produits d'origine animale fassent l'objet d'un étiquetage obligatoire sur le niveau de bien-être animal. La même proportion de Français souhaite également que les plats cuisinés contenant des produits d'origine animale portent un étiquetage sur le bien-être animal. Plus d'un Français sur deux se dit prêt à acheter plus cher un produit disposant d'un étiquetage montrant qu'il a été produit dans des conditions respectueuses du bien-être animal. Selon une étude de février 2022 de la Commission européenne sur l'étiquetage du bien-être animal, incluant une enquête d'opinion auprès de plus de 10 000 consommateurs européens, 61 % des consommateurs préfèrent un étiquetage à plusieurs niveaux, 84 %, qu'il soit obligatoire et la même proportion, qu'ils concernent tous les produits d'origine animale. La Commission européenne prépare actuellement un règlement relatif à la création d'un système d'étiquetage européen sur le bien-être des animaux. Ainsi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement soutiendra un étiquetage du bien-être animal et du mode d'élevage dans le cadre de cette proposition de règlement européen.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandra Regol](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Écologiste - NUPES

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10072

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 juillet 2023](#), page 6670

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)